

Nort infos

BULLETIN MUNICIPAL DE NORT-SUR-ERDRE

N°187
AVRIL 2021



**QUALITÉ DE L'EAU :
UN DÉFI À RELEVER**

2 VISITE DE M. LE MINISTRE

Lundi 15 février, M. Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, et M^{me} Sarah El Haïry, Secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement étaient en visite au lycée public.

Venus faire la promotion du Service National Universel auprès des élèves de seconde, ils ont rencontré des jeunes issu-e-s de la promotion 2019 du SNU avant d'échanger avec les lycéen-ne-s.

M. le Maire, son 1^{er} adjoint Guy David, l'adjointe à l'Éducation Lydie Guéron et l'adjointe aux affaires sociales Delphine Fouchard étaient invités par les services de M. le Ministre.



Témoignage des lycéen-ne-s ayant effectué un SNU en 2019.



Rencontre avec des jeunes effectuant un service civique.



Échange sur les retours d'expérience dans les structures d'accueil.



Visite des locaux et des espaces de travaux pratiques du lycée.

UNE EXPÉRIENCE À NORT-SUR-ERDRE

En octobre 2019, Léa Lebot effectuait un Service National Universel à la mairie. Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, elle a participé à l'organisation de la matinée "Nettoyage de la nature".

Les jeunes de 15 à 17 ans, souhaitant effectuer un SNU en 2021, peuvent s'inscrire jusqu'au 20 avril sur www.snu.gouv.fr





LE VOTE DU BUDGET

Le début du printemps coïncide avec l'adoption du budget par le conseil municipal. Pour l'exercice 2021, il a été voté en séance du 23 mars. Il s'agit du premier budget voté pour cette mandature et une année complète.

UN CONTEXTE PARTICULIER

Lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire au mois de décembre, j'ai expliqué en quoi le contexte d'élaboration de ce budget était singulier. Le contexte sanitaire continuera de rythmer l'année. Elle sera ponctuée d'assouplissements des mesures et de périodes pendant lesquelles nous devons faire preuve de prudence. Budgétairement, ce contexte nous oblige à une attention particulière. Des ajustements plus fréquents seront nécessaires.

Quand pourrons-nous, de nouveau, organiser des manifestations ? De quelle manière ? Quelles sont les possibilités et les conditions de maintien de la scolarité ? Les entreprises, avec qui nous travaillons, pourront-elles tenir les délais ?

UNE PAUSE DANS LES INVESTISSEMENTS

2021 fait suite à une année record avec 10 000 000 € d'investissements réalisés en 2020. De grands chantiers ont été menés : construction d'un complexe sportif au lycée, aménagements des abords du collège et du port, travaux du cimetière. Une pause dans les investissements est nécessaire tant sur le plan financier qu'humainement pour les services municipaux. Cette pause, en début de mandat, sera mise à profit pour approfondir les dossiers que nous vous avons proposés. Nous conduirons des études pour les affiner, les présenter au conseil municipal et les partager avec vous.

Il n'en demeure pas moins que notre volontarisme reste intact. En matière d'accessibilité et de déploiement du numérique, nos efforts porteront sur l'école de La Sablonnaie et l'espace culturel Cap Nort. Nous poursuivons notre programme de mobilité douce, de replantation, de réfection des trottoirs et de la voirie. L'Analyse des Besoins Sociaux et le Projet Éducatif, outils indispensables pour s'adapter aux évolutions de la population, seront actualisés. Enfin, nous travaillerons à une nouvelle identité visuelle pour la commune que nous déclinerons sur les outils de communication.

Un contexte particulier et une détermination intacte, c'est ce qu'incarne le budget 2021 pour faire de cette année une année pleine pour la commune.

Yves DAUVÉ,
Maire de Nort-sur-Erdre

CENTRE DE VACCINATION

En lien avec M. le Sous-Préfet et l'Agence Régionale de Santé, la municipalité s'organise pour l'ouverture d'un centre de vaccination d'ici la mi-avril.

Le Comité de Pilotage et le Centre Communal d'Action Sociale échangent avec les professionnels de santé de la commune afin de répondre à cette demande dans les meilleurs délais.

Les informations complémentaires liées à cette ouverture seront communiquées par voie de presse et sur www.nort-sur-erdre.fr. Les professionnels de santé de Nort-sur-Erdre et du secteur peuvent se faire connaître auprès du CCAS au 02 51 12 03 53.

Directeur de la publication : Yves DAUVÉ
Directrice adjointe de la publication :

Nathalie HERBRETEAU

Participation : Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Carlos McERLAIN, Didier LERAT

Conception et mise en page : Enola Bis

Impression : Goubault

Papier certifié PEFC et encres végétales

Tirage : 4 380 exemplaires

Distribution : La Poste

Dépôt légal à parution



Couverture : Adobe Stock

Le prochain bulletin paraîtra dans les boîtes aux lettres à compter du 7 juin. Les articles et photos doivent être adressés avant lundi 3 mai à communication@nort-sur-erdre.fr. La parution de cette information reste à l'appréciation du directeur de la publication.

Mairie de Nort-sur-Erdre // 30 rue Aristide Briand
02 51 12 00 70 // accueil@nort-sur-erdre.fr

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nort Box

Installée sur la zone de La Sangle, Nort Box propose, à la location, une large gamme de boxes de stockage pour entreposer vos marchandises. L'espace, entièrement sécurisé, est accessible 24h/7.

Rue de l'Atlantique - 02 28 24 62 40
nortsurerdre@mondial.com

CYHM

Yoann Huiliers a installé son activité de charpentier-menuisier au 43 rue Saint-Georges. Il propose ses travaux de charpente-menuiserie, d'aménagements intérieurs et extérieurs et réalise vos projets sur-mesure.

06 70 55 62 60

yoann.huiliers86@gmail.com

Artisan tapissière

Diplômée de l'École du Bois aux Sorinières, Gwénaëlle Le Cloërec, artisan tapissière, fait de la réfection de fauteuils d'hier ou d'aujourd'hui de façon traditionnelle ou semi-traditionnelle. L'estimation du travail à réaliser se fait sur rendez-vous.

06 50 89 18 82

lecloerecgwenaelle@yahoo.fr



À vos côtés 44

Franck Jourdan, éducateur spécialisé, se propose de prendre le relais auprès de votre proche en perte d'autonomie pour son maintien à domicile ou auprès de votre enfant handicapé (jeune ou adulte) pour lui apporter des réponses éducatives adaptées.

06 59 45 55 04

avoscotes44@gmail.com

UNE BELLE INITIATIVE



Les bons cadeaux, proposés aux aîné-e-s en fin d'année, ont été appréciés même s'ils ne remplacent pas les liens humains tissés au repas des aînés.

En raison du contexte sanitaire, la municipalité n'a pas pu maintenir les propositions faites aux seniors de 72 ans et plus : repas, dîner-spectacle, présent de Noël.

MAINTENIR LE LIEN : NOTRE PRIORITÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale, pilote de cette initiative en collaboration avec l'association des commerçants "Les Vitrites Nortaises", a adressé aux 817 aîné-e-s concerné-e-s, des bons d'achat d'un montant de 15 € par personne, à faire valoir auprès de commerces nortais.

Cette opération a permis à la fois de conserver un lien avec les aîné-e-s et de renouveler le

soutien de la municipalité aux commerçants. Un bilan positif a été dressé (87% d'utilisation) avec une large utilisation des bons aussi bien auprès des grandes surfaces que des commerces de proximité : coiffeurs, boulangeries, loisirs, bricolage.

RETOURS POSITIFS

Un grand nombre de seniors déclare avoir reçu cette proposition avec enthousiasme soulignant "les larges possibilités laissées pour utiliser les bons". La municipalité remercie les commerçant-e-s pour l'accueil de cette initiative. Même si cette action a été très appréciée, élu-e-s et aînés ont hâte de se retrouver de nouveau lors du repas des aînés.

LOGEMENTS ACCESSIBLES À TOUS

Sur la commune, des logements accessibles à tous seront livrés dans les nouveaux programmes immobiliers. Comment sont-ils attribués ? Quel est le rôle de la collectivité ? Point sur les étapes d'attribution.

Dans chaque programme immobilier en construction, des logements sont réservés à l'habitat social, destinés aux personnes aux revenus modestes.

L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

La démarche pour obtenir un logement consiste, tout d'abord, à s'inscrire sur le fichier départemental des demandeurs, en renseignant le formulaire à disposition au

CCAS ou en le complétant sur <https://www.demandelogement44.fr/>. Les personnes bénéficiant, du fait de leur emploi, d'Action Logement (ex-10% ou CIL) doivent en complément s'inscrire sur le site Action Logement AL'in : www.actionlogement.fr

Les financeurs d'un programme (État, Préfecture, collectivité, Action Logement, bailleur...) disposent d'un quota de logements réservés, dit contingent. Les bailleurs favorisent la mixité des locataires pour l'harmonie de la résidence.



LA COMMISSION D'ATTRIBUTION

L'attribution d'un logement s'effectue après examen des dossiers de candidature au sein de la Commission d'Attribution Locative du bailleur : plusieurs critères sont pris en compte (ressources, situation familiale, professionnelle...).

VOUS AVEZ LA PAROLE

Un nouveau rendez-vous est proposé à la population pour permettre de poser vos questions et d'échanger avec M. le Maire et les élu-e-s sur les sujets qui sont les vôtres.



La situation ne permettant plus d'organiser des réunions publiques, vous vous questionnez peut-être sur les projets ou les travaux en cours. Souhaité par M. le Maire, ce nouveau rendez-vous **"Vous avez la parole : 60 minutes avec le Maire e les élu-e-s"** vise à maintenir un lien et une proximité avec les Nortais-e-s.

POSEZ VOS QUESTIONS

En visioconférence, vous avez été 6 à participer au premier rendez-vous. **La prochaine date à retenir est samedi 17 avril de 11h à 12h.**

Prendre rendez-vous avec les élu-e-s

Vous avez une question qui nécessite une rencontre. M. le Maire et ses adjoint-e-s vous reçoivent sur rendez-vous selon les délégations attribuées. Les rendez-vous se prennent auprès des secrétariats :

- **M. le Maire, Didier Lerat** (numérique) : secretariat.general@nort-sur-erdre.fr
- **Lydie Guéron** (scolaire, enfance et jeunesse) : enfance.jeunesse@nort-sur-erdre.fr
- **Sylvain Lefevre** (finances et maîtrise foncière) : servicesfinances@nort-sur-erdre.fr
- **Delphine Fouchard** (action sociale et petite enfance) : ccas@nort-sur-erdre.fr
- **Nathalie Herbreteau** (communication et participation citoyenne) : communication@nort-sur-erdre.fr
- **Christine Le Riboter** (culture et tourisme) : culture@nort-sur-erdre.fr
- **Guy David** (aménagement de l'espace et commerces), **Cédric Hollier-Larousse** (patrimoine bâti et routier), **Pierrick Guégan** (environnement et développement durable) : accueil.servicetechniques@nort-sur-erdre.fr
- **Carlos McErlain** (vie associative et jumelages) : location@nort-sur-erdre.fr

Ces rendez-vous s'appuient sur les questions transmises en amont et celles posées en direct. Dès à présent, vous pouvez adresser vos questions à : vousavezlaparole@nort-sur-erdre.fr.

COMMENT PARTICIPER ?

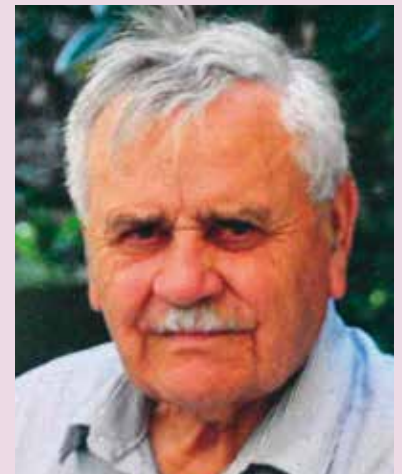
M. le Maire a fixé ces rendez-vous le samedi matin pour permettre au plus grand nombre de pouvoir y participer. Deux possibilités :

- **Sur inscription** via un formulaire en ligne sur www.nort-sur-erdre.fr. À l'issue de cette inscription, vous recevrez un lien d'invitation qu'il conviendra d'activer le jour J à l'heure du rendez-vous.
- **Sans inscription** en activant le lien disponible sur le site internet et sur la page Facebook "Ville de Nort-sur-Erdre".

Jusqu'à ce qu'il soit de nouveau possible de se réunir en séance publique, ces rendez-vous se tiendront en visioconférence. Ils s'inscrivent dans la continuité des actions visant à rendre l'action publique accessible à tou-te-s comme ce qui est fait avec la retransmission en direct des conseils municipaux.

HOMMAGE

Louis Briot est décédé jeudi 28 janvier à l'âge de 94 ans. Maire de la commune de 1983 à 1989, il a également occupé les fonctions de Conseiller général du canton pendant plus de 30 ans. Pour cet engagement, il a reçu le titre de conseiller général honoraire de Loire-Atlantique.



Son implication

Louis Briot était très investi au sein du Conseil Municipal. Sa participation au débat démocratique était toujours riche et constructive. Tout au long de son parcours, il a défendu ses idées et ses engagements avec conviction et sincérité.

Depuis quelques années, il avait pris du recul avec la vie publique mais n'avait jamais cessé de s'intéresser à l'action publique. Il était très attaché au territoire et à son village du Plessis-Pas-Brunet.

La Maison "Briot"

Professionnellement, il avait repris l'entreprise de maçonnerie de son père "Maison Briot" connue par de nombreuses familles.

En séance du 9 février, le Conseil Municipal lui a rendu hommage.

LA PRATIQUE DE L'EPS

Les professeurs d'EPS de l'ensemble Saint-Martin du Val d'Erdre s'adaptent. Les cours s'organisent en extérieur autour de différentes pratiques comme la création d'une chorégraphie présentée aux résident·es du Bois Fleuri, des randonnées ramassage des déchets mais aussi step, tennis de table ou babyfoot géant.



Quand la météo ne permet pas d'être à l'extérieur, des activités en salle sont organisées autour de notions en lien avec le sport ; handisport, pratique féminine, santé, mesures de temps et d'espace...

JEUNESSE : 14-20 ANS

Un accueil ouvrira dès les prochaines vacances à la salle du Marais. Cet espace est une continuité de l'AJICO. Les jeunes y trouveront un lieu d'échange, d'écoute et de convivialité. L'espace sera ouvert l'après-midi ou en soirée et les horaires seront adaptés au rythme des jeunes.

Thibaud, l'animateur référent, sera disponible pour rencontrer les jeunes et les accompagner dans leurs démarches ou leurs projets.

06 59 69 17 66
animation-jeunesse.interco@nort-sur-erdre.fr



PROCHAINES ÉLECTIONS

Les prochaines élections, départementales et régionales, auront lieu les dimanches 13 et 20 juin. Comment s'organisent ces scrutins ?

LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vérifier votre situation électorale se fait sur : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- **Vous avez déménagé** : pour actualiser votre situation électorale, il vous faudra fournir un justificatif de domicile.
- **Vous n'êtes pas inscrit** : vous avez jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin pour vous inscrire sur <https://demarches.interieur.gouv.fr> ou en vous présentant en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom.

CARTE ÉLECTORALE

Pour les nouveaux inscrits, la carte électorale sera adressée à domicile au plus tard début juin. N'oubliez pas de la signer. Si votre carte n'a pas pu vous être remise par voie postale, elle sera tenue à votre disposition le jour du scrutin dans votre bureau de vote, sur présentation d'une pièce d'identité.

BUREAUX DE VOTE

Compte tenu du contexte sanitaire, les 9 bureaux de vote se répartiront sur 3 sites.



Les salles dédiées seront indiquées dans le bulletin du mois de juin.

APPEL À BÉNÉVOLES

Les élections nécessitent la mobilisation de bénévoles pour tenir les bureaux de vote ou participer au dépouillement. Les personnes intéressées doivent être inscrites sur les listes électorales pour se porter volontaire.

Service élections au 02 51 12 00 70

LA GENDARMERIE RECRUTE

Chaque année, la Gendarmerie offre plusieurs milliers de postes opérationnels ou sur des emplois techniques et administratifs. Plusieurs possibilités de recrutement :

- un recrutement permanent pour les jeunes de 17 à 26 ans, avec ou sans diplôme
- un recrutement sur concours pour les titulaires d'un Bac, âgés de 18 à 35 ans
- un recrutement sur concours pour les titulaires d'un Bac+5

Les carrières sont évolutives avec une diversité de fonctions et de spécialités.

Centre de recrutement au 02 40 20 24 24
cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr
www.lagendarmerierecrute.fr



SUIVI DE CHANTIER



PROGRAMME IMMOBILIER "L'ORÉE DE L'ERDRE"

Le gros œuvre de cette opération, située route d'Héric (à l'emplacement de l'ancien restaurant "Le Commerce"), a commencé. Ce programme, qui compte 56 logements et 2 espaces d'activités dont un qui accueillera le service enfance-jeunesse de la mairie, devrait être livré au 3^{ème} trimestre 2022. La commercialisation a été un succès confirmant tout l'intérêt de ce projet en centre-ville.



UNE PASSERELLE AU PLESSIS-PAS-BRUNET

Les services du Département, qui ont la responsabilité du canal de Nantes à Brest, ont fait installer une passerelle. La commune, quant à elle, a réalisé l'aire de stationnement. L'objectif commun était de sécuriser l'accès au canal pour les visiteurs.



AMÉNAGEMENTS RUE FAIRAND

Réalisés au mois de janvier et février, ces travaux ont consisté en la réalisation d'un plateau surélevé face à l'entrée du parc de La Garenne dans le but de limiter la vitesse en entrée de ville. Ce chantier a également été l'occasion de rénover une partie du réseau d'eau pluviale.

UN NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER

Situé au 50 et 52 de la rue Saint-Georges, le bâtiment qui fut autrefois une gendarmerie, a été démoli à l'automne. Le bailleur social Atlantique Habitations reconstruit sur ce site un nouvel ensemble qui se nomme "Résidence Saint-Georges". L'opération compte 8 logements du T2 au T5 avec espace extérieur et stationnement.

L'accès principal véhicules et piétons s'effectuera depuis le chemin de La Varenne évitant ainsi toute sortie directe sur la rue Saint-Georges. La livraison est prévue au printemps 2022.



AMÉNAGEMENTS

Suite au passage de la commission communale de sécurité routière, la municipalité réalise, à titre expérimental, des aménagements de sécurité afin de limiter la vitesse.

■ **rue du sabotier** : le cédez-le-passage est remplacé par un "stop" à l'intersection de la rue des Bateliers/rue du Maréchal Ferrant, des chicanes sont installées et la signalétique est renforcée.

■ **village de La Buissonnière** : un rétrécissement de chaussée est réalisé avec la mise en place d'un sens prioritaire de circulation.

Si ces aménagements s'avèrent concluants, ils seront rendus définitifs au printemps.

ARBRES À RISQUE

Les services de la SNCF rappellent l'importance pour les particuliers d'entretenir les arbres (élagage ou abattage quand c'est nécessaire) et de maîtriser la végétation sur les terrains situés aux abords des voies du tram-train.

Les propriétaires qui engageraient des travaux sont invités à se faire connaître pour s'assurer des conditions de sécurité : maitrisevegetationpdl@reseau.sncf.fr.

Enfin, cet entretien doit se faire dans le respect de la réglementation environnementale en dehors des périodes de nidification.





QUALITÉ DE L'EAU : UN DÉFI À RELEVER



Yves Dauvé, Maire

La qualité de l'eau potable est un sujet qui vous préoccupe particulièrement, et au-delà les habitant·e·s du bassin de vie. Pourquoi cette particularité à Nort-sur-Erdre ?

Notre ressource en eau potable est alimentée par la nappe phréatique du Plessis-Pas-Brunet dont le captage est classé prioritaire "Grenelle" en raison de la qualité de l'eau brute dégradée par la présence de nitrates et de pesticides. Le traitement ainsi que le mélange avec l'eau des captages voisins (Saffré et Mazerolles) permettent d'atténuer ce défaut de qualité.

En sortie d'usine, l'ESA-métolachlore (résidu de pesticide) dépasse régulièrement la limite de qualité réglementaire établie à 0,1 µg/L. Cependant l'ARS rappelle que cette situation ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs, la valeur sanitaire de consommation étant fixée à 510µg/L.

L'eau de notre territoire est exploitée par le syndicat départemental atlantic'eau, qui est sous la responsabilité d'élu·e·s pour piloter, accompagner et développer la performance du service. J'y représente la commune en siégeant à la commission territoriale aux côtés de Xavier Bares et de Pierrick Guégan (suppléant), ainsi qu'au conseil syndical.

Ce dossier a pour objectif de mieux vous informer sur ce sujet et sera approfondi sur www.nort-sur-erdre.fr dans les semaines à venir. Un conseil municipal exceptionnel dédié se tiendra au mois d'avril et sera diffusé en direct sur la page Facebook "Ville de Nort-sur-Erdre".

ATLANTIC'EAU, PILIER DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Le syndicat départemental atlantic'eau assure la production et la distribution de l'eau potable auprès de 566 000 habitant-e-s sur 163 communes. De la source au robinet, atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable et est garant de la qualité de l'eau distribuée.

www.atlantic-eau.fr

UNE NOUVELLE USINE

L'usine de production du Plessis-Pas-Brunet est sous la responsabilité d'atlantic'eau, qui a programmé sa réhabilitation pour un budget de 6 500 000 €. La production journalière restera de 10 000 m³/j, avec la possibilité de produire ponctuellement 12 000 m³/j sur 20 heures. Elle sera mise en service au second semestre 2023. À la demande de la commune, un parcours pédagogique y sera aménagé. Dans l'attente, atlantic'eau a procédé à

l'optimisation du traitement au charbon actif en grain. Grâce au renouvellement régulier du charbon, la teneur en ESA-métolachlore est désormais inférieure à 0,2 µ/litre dans l'eau distribuée.

PROTÉGER LA RESSOURCE

Le 30 décembre 2020, le préfet a signé un arrêté autorisant la distribution de l'eau présentant une teneur en ESA-métolachlore inférieure à 0,6 µ/litre. Un arrêté ministériel de juin 2020 impose l'élaboration d'un programme d'actions visant à protéger les captages d'ici au 30 juin 2021.

Accompagné par l'ensemble des acteurs publics et privés (élus locaux, chambre d'agriculture, ARS, Agri Eau Nort, SAFER), atlantic'eau mène une réflexion afin de reconquérir la qualité de la ressource, c'est-à-dire l'eau brute captée avant traitement.

S'appuyant sur des modélisations du fonctionnement de la nappe, elle tend à déterminer deux périmètres de protection du captage du Plessis-Pas-Brunet :

- Le premier prévoit une interdiction totale d'utilisation de produits phytosanitaires, à mettre en place immédiatement ;
- Le second, plus étendu, impose une restriction significative des produits phytosanitaires, à mettre en œuvre sous 3 à 5 ans.

Un système d'aide pérenne et d'accompagnement des agriculteurs concernés est à l'étude.

D'autre part, un bail environnemental, interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires, sera signé entre la commune et un agriculteur installé sur une parcelle communale, du périmètre de captage, dans les semaines à venir.

PRODUCTION DE L'EAU POTABLE

1 CAPTAGE Atlantic'eau

Les 4 forages du Plessis-Pas-Brunet sont classés prioritaires « Grenelle ». Un périmètre de protection a été défini sur la zone de captage.

2 TRAITEMENT Atlantic'eau

L'eau brute est traitée au sein de l'usine du Plessis-Pas-Brunet qui utilise un système de filtration au charbon actif.

3 STOCKAGE Atlantic'eau

L'eau potable, stockée dans des châteaux d'eau avant d'être distribuée, résulte d'un mélange d'eaux prélevées dans les nappes du Plessis-Pas-Brunet (environ 70%), de Saffré et de Mazerolles.



LES AUTRES ACTEURS DE L'EAU

La SAUR est délégataire d'atlantic'eau pour la gestion des équipements de distribution de l'eau et la relation avec les usagers.
www.saurclient.fr

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable et assure le suivi des non-conformités.
www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

L'Agence de l'eau participe à la mise en œuvre des politiques nationales et européennes pour l'eau.
www.agence.eau-loire-bretagne.fr



ÉCOGESTES : COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?



POUR MA TOILETTE...

- J'équipe mes robinets de mousseurs et mes sanitaires de chasse d'eau à double débit
- Je préfère les douches aux bains
- Je ferme le robinet pendant le savonnage, le rasage, le brossage de dents, ...



POUR L'ENTRETIEN DE MA MAISON...

- Je nettoie avec des produits biodégradables
- J'opte pour le mode éco de mes appareils électroménagers
- Je lave ma voiture en station de lavage ou à l'aide de produits sans eau



AU JARDIN...

- Je récupère l'eau de pluie et je n'arrose que le nécessaire (pas la pelouse)
- J'utilise des engrais naturels ou du compost
- J'opte pour le paillage afin de conserver l'humidité du sol

PARTICIPEZ AU DÉFI DÉCLICS !

Participer au défi *Déclics*, c'est faire un pas de plus vers la transition énergétique. *Déclics* vous invite à faire le pari d'accomplir des économies d'eau et d'énergie sur une période définie de manière ludique et non contraignante.

Que vous soyez en activité, au chômage, étudiant·e ou retraité·e, que vous viviez seul·e, en couple, en colocation, ... vous pouvez participer ! Vous bénéficierez de conseils gratuits des spécialistes de l'Espace Info Énergie et découvrirez d'autres façons de consommer, s'alimenter, se déplacer ou encore réduire ses déchets.

Informations et inscriptions : www.defis-declics.org



En moyenne,
un français consomme
143 LITRES
d'eau potable par jour

93%
pour
l'hygiène et
l'entretien
de l'habitat



7%
pour
la boisson et
la préparation
des repas

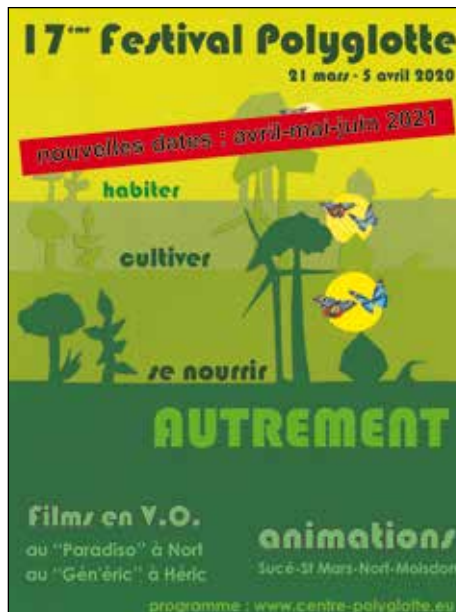
17^{ÈME} FESTIVAL POLYGLOTTE BIS

Sous réserve
des conditions
sanitaires

Le Festival Polyglotte, annulé en mars 2020, revient cette année avec des animations variées et un calendrier échelonné. Ainsi, le festival jouera les prolongations sur les mois d'avril, mai et juin. Les animations invitent à une réflexion autour d'habiter, cultiver, se nourrir **autrement**.

EN PARTENARIAT

Les deux cinémas du territoire Paradiso et Gen'éric projeteront les films en VOstf. Deux conférences, qui se tiendront sur la commune, viendront alimenter le débat. Elles auront pour thème : "Zéro Déchet" par Claire Poirier et "Une alimentation durable et de qualité accessible à tous ?" avec Gilles Daveau. Des sorties jardins, visites, exposition aquarelles enrichissent le programme. Et si **Autrement** commençait aujourd'hui ?



Pour clôturer le Festival, le Gén'éric à Héric accueillera en ciné-débat le documentaire "Autonomies" en présence des réalisateurs.

Polyglotte au 02 40 72 12 71
contact@centre-polyglotte.eu
www.centre-polyglotte.eu

NORT ASSOCIATIONS

L'association, installée dans de nouveaux locaux en centre-ville, étend son offre de services au profit du tissu associatif local.

Comme annoncé dans le précédent numéro, Nort Associations s'est installée dans de nouveaux locaux situés au 7 rue de la Fraternité. Plus connu sous le nom de la salle Nord, cet espace permet à l'association de disposer d'un vaste bureau pour les deux collaboratrices, Isabelle et Sandrine, en charge des dossiers administratifs et comptables au bénéfice des associations nortaises.



UN ESPACE PARTAGÉ

Nort Associations gèrera également les espaces mis à disposition des associations :

- la salle Nord pour accueillir des réunions ou des activités associatives
- un bureau pour permettre de rencontrer les adhérent-e-s, des sponsors, des fournisseurs et des partenaires. En raison du contexte sanitaire, ce bureau ne sera mis à disposition qu'ultérieurement.
- le hall d'accueil pour mettre à disposition les flyers et affiches annonçant les manifestations.

En raison des restrictions sanitaires, les bureaux sont ouverts les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30 si possible sur prise de rendez-vous au 02 40 29 53 76.
nortasso@wanadoo.fr

RESTOS DU CŒUR

Quatre lycéennes de Terminale SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires) ont mené une action au profit des Restos du Cœur.

En partenariat avec la société Moulin Roty et la librairie Lumignon, elles ont collecté 180 livres pour enfants mais également des jouets et des fournitures scolaires. Le tout a été remis à l'association des Restos du Cœur qui se chargera d'en faire bénéficier les familles en difficulté.



VÉHICULES D'ÉPOQUE

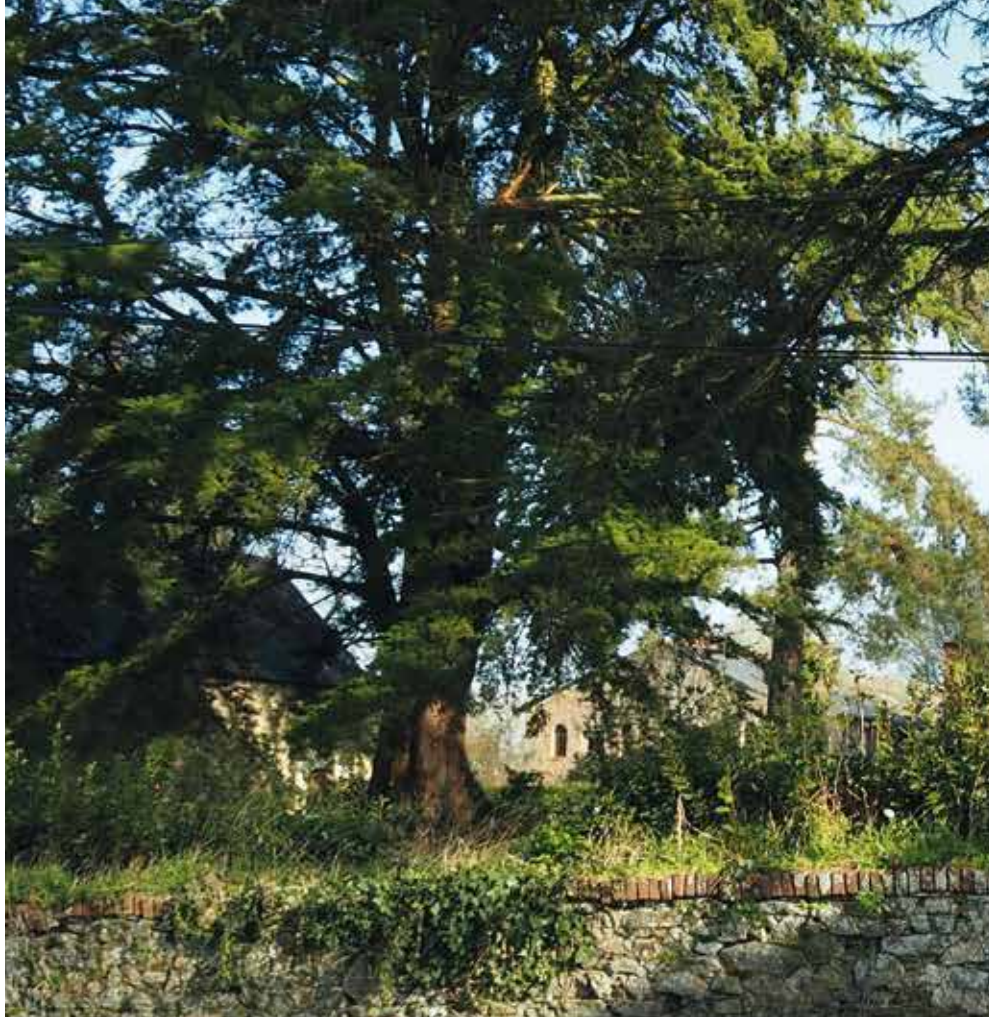
De nos jours, la présentation de véhicules amphibies de la seconde guerre mondiale est exceptionnelle. Rassembler une dizaine d'entre eux autour du bassin de Nort-sur-Erdre, c'est le défi que s'est fixé l'équipe de l'association Patrimoine Véhicules Anciens, dans le cadre de leur événement commémoratif bisannuel qui prend place cette année les 7, 8 et 9 mai au château du Plessis à Casson.

En mémoire aux libérateurs traversant la ville de Nort-sur-Erdre en août 1944, propriétaires et passionnés prendront plaisir, en cette date historique du 8 mai, à exposer et faire évoluer leurs véhicules.



LANGUIN

Le village de Languin est l'un des grands villages de la commune avec près de 230 habitant·e·s. Village historiquement agricole, il est également connu pour son patrimoine minier. Ce mois-ci, deux familles nous le présentent.



LOCALISATION

Composé des hameaux de La Ferrasserie, du Houssais et de Carcavent, le village de Languin se situe au nord ouest en direction de Saffré.

NOMBRE D'HABITANT·E·S

Considéré comme l'un des grands villages de la commune, Languin compte près de 230 habitant·e·s.

À DÉCOUVRIR

Une randonnée de 4,7 km, accessible aussi bien aux adultes qu'aux enfants, permet de découvrir le village tout en longeant la rigole alimentaire et avec de très jolis points de vue.

Michel Aubry connaît bien le village ayant repris l'exploitation agricole de ses parents. Avec son épouse Brigitte, ils passeront la main, dans quelques semaines, à un jeune repreneur pour goûter aux plaisirs de la retraite. Ils nous parlent de Languin avec enthousiasme et convivialité.



Michel Aubry

Comment pourriez-vous qualifier le village de Languin ?

Même si nous sommes nombreux, c'est un village calme, tranquille et agréable. Par notre activité, nous connaissons le moindre chemin, la moindre parcelle et il y a de très jolis points de vue sur la commune et les communes voisines. Aujourd'hui, le village se rajeunit avec l'arrivée de nouvelles familles. En se promenant avec les enfants, elles viennent découvrir la ferme. L'échange et le partage sont créateurs de liens.

Existe-t-il des temps de convivialité qui vous réunissent ?

L'association "Languin, mine de rien", qui existe depuis une dizaine d'années, est très dynamique. Elle organise le videgrenier mais aussi la fête du village et des animations pour les enfants à Pâques,

Halloween et Noël. C'est ce qui permet de mieux nous connaître et de toucher toutes les générations. Il y a aussi une entraide spontanée quand les un·e·s et les autres avons besoin pour du jardinage, du bricolage ou divers travaux.

Selon vous, qu'est-ce qui permettrait de rapprocher le village et le centre-ville ?

Les familles qui viennent s'installer à Languin y viennent pour avoir de l'espace et y être tranquille. Le village, c'est à nous de le faire vivre tout en respectant chacun·e et c'est ce que permettent les propositions de l'association. La ville, ses commerces, ses services et ses équipements de loisirs ne sont qu'à 5 km du village ! Pour les enfants et les jeunes, Languin est bien desservi par les transports scolaires. Nous sommes surtout enchanté·e·s de voir les familles se promener, les enfants faire du vélo en toute sécurité et discuter ensemble, simplement.



UN PEU D'HISTOIRE

Les mines de charbon ont connu une grande importance dès le XVII^{ème} siècle. À l'époque, elles emploient jusqu'à 120 ouvriers et le charbon extrait est utilisé par les verreries ou les ouvriers du fer qui le jugent d'une qualité proche du charbon d'Angleterre.

Malgré leur renommée, les mines seront fermées en 1863 par manque de rentabilité.

UNE ASSOCIATION FÉDÉRATRICE

Une première association, créée en 1981-1982, organisait une course cycliste. Cette association a existé durant une vingtaine d'années.

Mine de rien

"Languin, mine de rien" est le nom de l'actuelle association constituée en 2012 par Gilles Maleter, qui en est toujours le président.

Tout au long de l'année, les membres de l'association s'activent à faire vivre le village grâce à des animations telles qu'un vide-grenier, Halloween et Noël pour les enfants et le repas du village. Il y a une forte mobilisation pour aider à la réalisation de décors ou à l'installation et au démontage des animations. Ces temps de rencontres sont très fédérateurs et permettent de mieux connaître ses voisin-es. La bonne ambiance tient aussi à ces moments.

Dans le prochain numéro :
Le Plessis-Pas-Brunet

Installé en famille depuis 2014, Christophe Guervilly nous explique les raisons pour lesquelles ils se sentent bien à Languin ; à la campagne tout en étant proche du centre-ville et des commodités : les écoles, la gare, le cinéma et les équipements sportifs.



Christophe GUERVILLY

Michel nous a présenté "son" Languin, pouvez-vous nous présenter le vôtre ?

C'est par le biais de mon activité professionnelle que j'ai découvert la commune. En 2014, nous nous sommes installés à Languin. Le hasard a fait que nous avons emménagé le jour du repas du village. Nous nous sommes demandé pourquoi il y avait tant de monde ! L'accueil était chaleureux et très humain. Immédiatement, nous avons ressenti cette convivialité qui s'est confirmée par la suite. Aujourd'hui, j'habite et travaille à Nort-sur-Erdre puisque j'ai rejoint l'espace de co-working du château du Port Mulon.

Comment expliquez-vous ce sentiment d'appartenance à Languin ?

C'est un village très vivant dans lequel on

ne se sent jamais seul. L'arrivée de nouvelles familles avec des enfants a permis de faire perdurer l'âme du village et de conforter cette solidarité et cette entraide spontanée. Le dynamisme de l'association y est également pour beaucoup. Les différentes animations organisées facilitent à créer du lien entre voisin-es et visent à toucher toutes les générations. Il y en a pour tout le monde et chacun-e est libre de participer.

Selon vous, quelles évolutions pourraient être apportées à Languin ?

Nos enfants jouent dans le village qui compte une rue "principale" et des artères secondaires. Les gens roulent parfois très vite et des aménagements permettraient de casser un peu cette vitesse excessive mais cela viserait surtout à sécuriser les autres modes de déplacement. Toujours sur le plan de la voirie, il conviendrait de renforcer les marquages au sol.

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Membres de la majorité

MAISON FRANCE SERVICES

Lors du précédent mandat, nous avons souhaité conforter l'attention portée à tous nos habitants. Dans cet esprit et afin de simplifier les démarches sociales et administratives des usagers nous avons conçu le pôle d'accompagnement solidaire de proximité situé dans le centre-ville. Autour du Centre Communal d'Action Sociale, qui en assure la coordination, ce pôle regroupe différents partenaires qui œuvrent dans le domaine du social et de la solidarité. Il s'agit d'y travailler en étroite collaboration pour que nos concitoyens soient orientés au mieux et que leurs demandes soient bien prises en compte par le ou les partenaires compétents. A l'automne dernier, nous avons eu la visite de notre nouveau Sous-préfet au moment

de sa prise de fonction, celui-ci a rapidement noté l'importance du social et de la solidarité au sein de notre projet politique notamment par cette implantation voulue en centre-ville. Fort de ce constat, la proposition d'évoluer vers une labellisation Maison France Services est apparue. Celle-ci permet de garantir un contact direct entre usagers et services publics d'état, ministère des finances, de la justice et autres services publics déjà présents à Nort-sur-Erdre (maison de l'emploi...). En parallèle, cette labellisation s'accompagnera de la mise à disposition par l'état de moyens financiers mais aussi d'un renforcement des équipes pour mieux accueillir les nortais mais aussi l'ensemble des habitants de notre bassin de vie.

Il s'agit une nouvelle fois d'une reconnaissance

de notre centralité, mais aussi d'une reconnaissance de notre volonté politique locale de faire de Nort une petite ville centre au nord du département.

Yves DAUVÉ, Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Nathalie HERBRETEAU, Carlos MCERLAIN, Isabelle PLÉVIN, Didier LERAT, Nathalie CALVO, Bertrand HIBERT, Reine YESSO EBEMBE, Frédéric COURTOIS, Hélène MONNIER, Emilien VARENNE, Chantal BROCHU, Thierry PÉPIN, Aude FRÉDÉRICQUE, Xavier BARES, Gaëlle JOLY, Michel BROCHU, Joëlle DAVID

ENSEMBLE POUR LE RENOUVELLEMENT

Membres de l'opposition

NORT : PETITE VILLE DE DEMAIN

La ville vient de communiquer sur sa participation au projet Petit Ville de demain. L'étalement de l'agglomération nantaise notamment, positionne Nort-sur-Erdre comme la ville-centre d'un bassin de vie dont la démographie ne cesse de croître. Notre commune fait partie des 103 retenues dans la Région Pays de la Loire. Elle bénéficie donc au travers de ce dispositif, de l'accompagnement de l'Etat et des partenaires pour soutenir et faciliter les dynamiques qui contribuent aux priorités du plan comme l'écologie, la compétitivité et la cohésion des territoires. Ce projet, nous en affichons déjà l'ambition en 2014 puisque nous proposons l'installation

d'un manager de ville afin de créer un réseau d'échanges pour développer le commerce, l'artisanat, la mobilité, le développement durable, l'environnement, la gestion du centre-ville...

Comme nous l'avons déjà exprimé, nous ne pouvons que nous réjouir des opportunités de développement de la commune et de ses projets pilotés avec le soutien financier et logistique d'autres instances : région, département et communauté de communes... Alors, allons-nous attendre longtemps que des partenaires nous expliquent :

Comment développer le numérique ? Nous commençons à nous impatienter ! Comment gérer les incivilités grandissantes ? Nous

avons porté ce sujet à plusieurs reprises ! Comment créer un vrai pôle sportif ? Nous avons fait des propositions notamment sur le stade de foot... Comment assurer une urbanisation équilibrée ? Nous avons toujours cru à une mixité sociale en cohérence avec les infrastructures et les services.

Force est de constater que cette équipe manque cruellement d'initiatives et d'ambition dans sa gestion de la ville mais n'oublie jamais de ramener à elle tous les projets dont elle bénéficie.

Denys BOQUIEN, Marie-Noëlle PATERNOSTER, Philippe MAINTEROT, Isabelle CALENDREAU

NAISSANCES

- Malo CERCLEY
- Bianca BUFTEA
- Noé HAREL
- Maïa LE BRAS
- Adoum-Tahir FADOUL ADAM
- YOUSSEF GOUKOUNI
- Alec BOURGINE
- Sibylle FOLLIET
- Emma ANDRO LE BRIS

- Madeleine DUTERTRE
- Aurore LAURIA
- Sïana THIBAUT
- Lia ROY
- Elliot RIMMELE

MARIAGE

- Samuel CLAVIER et
Pauline SORIN

DÉCÈS

- Marie-Thérèse BEAUTEMPS, 71 ans
- Adriana FOISSEY, 103 ans
- Jeannine LEPEUT, 90 ans
- Jean-Charles JULIENNE, 59 ans
- Louis BRIOT, 94 ans
- Michel RIALLAND, 66 ans
- Bernard BEILLEVAIRE, 66 ans

- Jean BELLENCONTRE, 67 ans
- Rémy DERENNES, 60 ans
- Berthe DUFOURD, 97 ans
- Mickaël MORTIER, 46 ans
- Damien SAFFRÉ, 66 ans
- Liliane COTIN, 72 ans
- Gérard ROSTREN, 88 ans
- Michel NICOL, 74 ans

Sous réserve
des conditions
sanitaires

1 DATE 3 RENDEZ-VOUS

Samedi 24 avril est la date à retenir. En trois lieux, il est proposé trois rendez-vous autour du printemps et du jardin, pour vous donner envie de préparer vos parterres, vos potagers... ou encore vos jardinières avant l'été.

EN PARTENARIAT

L'équipe du service Espaces Verts, celle de la médiathèque Andrée-Chedid et les bénévoles de l'association Al'terre Nort se sont associés pour organiser ces animations dans le respect des mesures liées au contexte.



■ **De 9h à 12h30** : la serre municipale, située rue de l'Atlantique - parc de La Sangle, ouvre ses portes au public ; l'occasion de découvrir comment l'équipe du service Espaces Verts travaille le fleurissement de la ville et quelles sont les méthodes d'entretien des espaces publics. Une exposition complète cette porte-ouverte.

■ **De 10h à 13h** : l'association Al'terre Nort organise le Troc Plantes, au jardin de La Garenne, pour échanger gratuitement les trésors de vos jardins : semis, boutures, bulbes, graines, plants de fleurs, légumes, arbustes... Afin de faciliter les échanges, chaque plante doit être étiquetée.

■ **De 14h à 16h** : l'équipe de la médiathèque vous invite à venir lire en extérieur et ouvre le jardin de lecture pour toute la saison estivale. L'équipe profite également de ce rendez-vous pour relancer la grainothèque : venez partager vos graines et fleurir vos extérieurs.

LA BD À L'HONNEUR

En 2020 et 2021, le Ministère de la Culture a choisi de mettre à la bande dessinée à l'honneur avec l'événement *BD 20>21*. En ce début de printemps, la médiathèque Andrée-Chedid a choisi de s'inscrire dans cet événement et vous invite à découvrir deux temps forts.

EXPOSITION "LES BANDES DESSINÉES SONT L'AUTRE NOM DU ROCK'N ROLL"

Prêtée par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique cette exposition vous entraîne dans un voyage entre musique et bande dessinée. Une trentaine d'auteurs présentent leurs albums de rock favoris et, en vis-à-vis, leur bande dessinée qui en est la plus imprégnée. De Zep à Frank Margerin, en passant par Riff Reb's ou Baru, découvrez les principaux courants et les grandes périodes du rock.

Du 3 avril au 22 mai - entrée libre
Exposition visible aux heures d'ouverture



ATELIER "CRÉE TA BD"

À l'aide de l'application BDnF de la Bibliothèque Nationale de France, Venez inventer bande dessinée. Un atelier pour réaliser la plus belle des planches !
Tablettes et PC mis à disposition.

Mercredis 7, 14 et 21 avril de 15h à 16h30

Gratuit sur inscription : 02 40 29 51 90 / mediatheque@nort-sur-erdre.fr

SAISON CULTURELLE

L'Espace culturel Cap Nort est fermé au public depuis fin octobre et ne peut malheureusement pas, à ce jour, annoncer de date de réouverture. L'équipe travaille au report des spectacles et espère vous retrouver bientôt.

Durant cette période de fermeture au public, l'Espace Culturel Cap Nort accueille des compagnies en résidence de création de spectacles, en soutien aux acteurs artistiques.

Retrouvez toutes les informations sur www.nort-sur-erdre.fr et sur la page Facebook "Cap Nort".

Remboursement

Pour toute demande de remboursement, merci de faire parvenir votre RIB au service culture : billetterie.capnort@nort-sur-erdre.fr

MARCHÉ D'ARTISANS

L'association nantaise Abricadabroc s'efforce de mettre en lumière le travail de créateurs et d'artisans d'art par le biais de marchés locaux sur des places publiques ou des lieux de vie. Pour la deuxième année consécutive, un marché est organisé Square Sixmillebridge, samedi 17 avril de 10h à 19h. Il réunira une dizaine de créateurs : céramique, savonnerie, luminaires, objets déco, bijoux, textiles...

La liste des exposants est à retrouver sur <https://www.facebook.com/Abri-cadabrocAssociation>.

Sandrine Gibouveau au 0635 57 22 71





PORTES OUVERTES *de la* SERRE MUNICIPALE

SAMEDI 24 AVRIL
9H / 12H30

ZONE DE LA SANGLE
RUE DE L'ATLANTIQUE

TROC PLANTES
AL'TERRE NORT

10H / 13H

JARDIN PARTAGÉ
PARC DE LA GARENNE

OUVERTURE *du* JARDIN DE LECTURE

SAMEDI 24 AVRIL
14H / 16H

MÉDIATHÈQUE ANDRÉE-CHEDID
35 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

